

Formation d'Accueil des Nouveaux Syndiqués

Le but de cette formation

Il s'agit de créer les conditions pour que tout nouvel adhérent-e à la Cgt acquière, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie syndicale. C'est un contrat que les autres membres du syndicat passent avec lui au moment de son adhésion. Il est inscrit dans la charte de la vie syndicale adoptée et validée lors de nos 47^e et 48^e congrès confédéraux.

Public concerné

Des nouveaux syndiqués, mais compte tenu du temps nécessaire pour organiser la formation certains peuvent éventuellement l'être depuis déjà quelques jours, quelques semaines voire quelques mois, sans aller au-delà d'une année. Mais aussi des salariés pas encore syndiqués, intéressés par la question syndicale...

Objectifs du stage

Ils peuvent être divers tenant compte des participants, mais dans tous les cas de figure ils devraient concourir à faire qu'à la fin de cette formation les participants aient reçu un premier bagage leur permettant de commencer à participer à la vie syndicale.

Contenu

Les conditions de la création de la Cgt, de son histoire.

Nos conceptions aujourd'hui alliant contestation - proposition - mobilisation - négociation...

La Cgt syndicat pour toutes et tous, dans l'entreprise, la profession, la localité, le département, la région, le pays...

La Cgt ouverte et rassembleuse donc indépendante, etc.

Le fonctionnement syndical dans l'entreprise.

La place de l'adhérent, la démocratie syndicale.

L'assemblée générale ou le congrès.

L'information aux syndiqués.

Les formations possibles organisées par l'UL, UD, ou FD.

Les cotisations.

Les prises de responsabilités possibles.

Les organes de représentation du personnel (DP, CE, CHSCT dans le privé, CAP, CTP dans le public).

Les structures de la Cgt : branches, territoires et spécifiques.

Notre participation à la CES et notre action pour la construction d'une organisation syndicale internationale.

Parution : Février 2006